



APPRENTISSAGE

Licence professionnelle

« L'Alpha et ses services après la crise sanitaire »

(A pourvoir pour le 1^{er} septembre 2021)

CONTEXTE :

Dans le cadre de votre apprentissage, vous serez rattaché(e) au Pôle *Services aux publics* de la **Médiathèque l'Alpha** au sein d'une équipe de 29 agents.

L'Alpha compte 190 000 documents sur 4 200 m² dans un service de 40 agents.

PROFIL	<ul style="list-style-type: none">• De formation des « Métiers du Livres », vous avez déjà une première expérience au sein d'une bibliothèque et/ou Médiathèque acquise au cours d'un stage ou en alternance.• Vous portez un intérêt pour les grands débats actuels interrogeant le rôle économique, culturel et social des bibliothèques• Vous maîtrisez les outils informatiques (<i>word, excel et powerpoint</i>) et les technologies numériques• Vous avez un bon relationnel avec tous les publics, le sens de l'organisation et appréciez le travail en équipe
MISSIONS	
Retrouver les publics après la crise COVID	<ul style="list-style-type: none">• Faire un diagnostic des conséquences de la crise sanitaire sur la fréquentation et l'activité de l'Alpha• Identifier les publics prioritaires à reconquérir• Proposer et concevoir des nouvelles pistes d'actions de médiation auprès de ces publics
Requestionner l'offre de service	<ul style="list-style-type: none">• Faire des propositions d'ajustements de l'offre de services• Faire le bilan des services et usages « 3^{ème} lieu » de L'Alpha, avant Covid et pendant la crise• L'Alpha 3^{ème} lieu après la crise : pistes d'évolutions
Participer	<ul style="list-style-type: none">- à l'accueil des publics dans les différents espaces,- à la mise en œuvre de l'action culturelle- au rangement et au traitement des collections
Niveau d'études requis : Bac+2 ou Bac +3	

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative) à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
drh@grandangouleme.fr

Dépôt de candidature avant le 21 juin 2021

Pas d'engagement de pérennisation, à l'issue de la formation